

Appel à projet pour la création d'un fonds de commerce en bar restaurant sur la commune de GOSNE (35)



Identification de l'organisme demandeur : Ville de GOSNÉ

Forme contractuelle : Bail commercial 3-6-9, la commune de GOSNÉ est propriétaire du bâtiment d'environ 200 m². La mairie est propriétaire d'une licence IV.

Objet de l'appel à projet : l'objectif est de créer un bar restaurant. L'exploitant devra proposer une cuisine de qualité pour répondre à la demande de la clientèle de la semaine et du week-end.

Modalités d'attribution : Le candidat sélectionné sera choisi sur la base de divers éléments décrits dans le dossier d'appel à candidature et notamment sur le projet de restauration, sur les compétences et expériences du candidat, sur la variété des prestations, sur les moyens humains et économiques ainsi que sur la période d'ouverture (jours et horaires).

Dossier de candidature : Les dossiers de candidature sont à retirer à la Mairie de GOSNÉ, sur le site Internet de la Commune (www.gosne.fr) ou par voie électronique : mairie@gosne.fr

Les dossiers de candidature devront être envoyés ou déposés à la Mairie de Gosné au plus tard **le 15 février 2022 à 12 heures**, cachet de la poste faisant foi, à la Mairie de GOSNÉ, Place du Calvaire - 35 140 GOSNÉ.

Les offres par voie électronique sont admises, mais le demandeur devra s'assurer de l'arrivée de son mail en temps et heure. Contact : mairie@gosne.fr